Des locataires en détresse sociale et financière à Toulon

17 novembre 2025

Des locataires de Toulon Habitat Méditerranée (THM) pourraient voir leurs allocations logement suspendues en raison d'un reliquat d'impayés de charges locatives, alerte l'Indecosa CGT. L'an dernier, ils ont été assommé par une impressionnante régularisation de ces charges, atteignant pour certains un montant de plus de 1 500 euros. L'apurement de la dette a été étalé dans le temps.« *Ils en effet ont reçu un courrier les enjoignant à contacter leur bailleur pour établir des dossiers FSL (Fonds de solidarité logement), alors qu'ils ne sont pas, pour la plupart, en impayé de loyers* », explique André Cheinet, le président de l'association de défense des consommateurs.

Une menace jugée particulièrement injuste par l'Indecosa CGT. D'autant que le montant de ces charges a explosé et que « *les prestations fournies sont loin d'être à la hauteur* », souligne Zohra Sidi Dris. Une population déjà très fragilisée et particulièrement touchée par la dégradation générale du pouvoir d'achat.

Les militants dénoncent également un manque de transparence sur le calcul de répartition de ces charges. « *Tout cela pèse décidément trop lourd sur les plus démunis* », insiste Jean-Luc Trinel.

André Cheinet poursuit : « *Le logement est en crise. Toutes les associations le disent. Donc, on interpelle les politiques en leur disant qu'il n'est pas possible de rester sans réaction face aux difficultés de ces locataires.* » Complètement débordés par les augmentations auxquelles ils n'arrivent pas à faire face, « *les gens sont en détresse, certains paniquent face aux risques de perdre leur logement* », ajoute Zohra.

Face à cette urgence sociale, l'Indecosa CGT appelle les élus et pouvoirs publics à réagir : « Nous leur demandons de prendre des dispositions pour la mise en place urgente d'une aide, à titre exceptionnel, pour soulager ces locataires et leur éviter la dérive sociale et financière qu'entraînerait la suppression de leur aide au logement. » L'appel, sous forme de lettre ouverte, est lancé. « S'ils répondent favorablement, on ne pourra que les remercier d'avoir entendu la détresse des locataires, sinon ils s'en souviendront », conclut Zohra Sidi Dris.